

ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE (ÉTS)

Rapport de rétroaction Printemps 2017

Par l'aménagement d'installations de fins de parcours pour les cyclistes, comme des stationnements pour vélos, dont plusieurs sécurisés, des bornes de mécanique en libre-service, des douches et des casiers, l'ÉTS facilite les déplacements à vélo de ses employés et étudiants. De plus, l'institution met en œuvre plusieurs initiatives encourageant la pratique du vélo vers son campus et elle évalue et planifie ses actions. Également, l'ÉTS accueille le CRABE, un atelier communautaire de mécanique vélo géré par les étudiants, qui est aussi le maître d'œuvre de plusieurs activités d'éducation et de sensibilisation sur le campus.

Vélo Québec est heureux de souligner ce coup de pédale de l'ÉTS vers le développement de la culture vélo dans sa communauté en lui accordant une Certification vélosympathique niveau argent. Nous vous suggérons d'utiliser le rapport de rétroaction suivant dans le but de poursuivre vos efforts et de devenir toujours plus vélosympathique!





ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE BONS COUPS

Une organisation vraiment vélosympathique met en œuvre les initiatives suivantes:

- Accorder des incitatifs ou des avantages financiers aux employés qui se déplacent à vélo.
- Donner accès à un système de vélo en libre-service.
- Organiser un défi vélo-boulot ou y participer.
- Mettre sur pied une activité dans le cadre du Mois du vélo.
- Former un club vélo dans l'organisation.
- Faire des démarches en vue d'améliorer la pratique du vélo dans la collectivité ou soutenir un groupe cycliste qui le fait.
- Aménager un stationnement pour vélos sécurisé.
- Installer des douches et des casiers pour les cyclistes qui parcourent une plus longue distance vers le travail.
- Éduquer les employés, étudiants et clients au partage de la route, à la sécurité à vélo et à l'entretien de leur vélo.
- Sensibiliser les employés, étudiants et clients aux avantages de se déplacer à vélo.
- Donner de l'information sur la pratique du vélo aux employés, étudiants et clients (carte des voies cyclables, trucs et conseils, services disponibles, etc.).
- Recueillir des données sur la pratique du vélo.
- Réaliser des sondages auprès des cyclistes.
- Mobiliser des ressources humaines et financières spécifiques à la pratique du vélo.
- Déterminer des objectifs clairs et mesurables en vue d'augmenter la pratique cycliste.



ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE BONS COUPS

L'ÉTS met en œuvre plusieurs de ces actions. Voici les initiatives vélo les plus importantes de l'ÉTS :

ENVIRONNEMENT

- L'ÉTS dispose de 267 stationnements pour vélos dont 167 espaces sécurisés.
- L'ÉTS met à la disposition des cyclistes des douches et des casiers.
- L'ÉTS dispose d'une borne mécanique en libre-service et d'un atelier de mécanique vélo communautaire, le CRABE, ce qui permet aux cyclistes d'avoir accès aux outils nécessaires pour effectuer des réparations mineures d'urgence sur leur vélo.

ÉDUCATION

- Le CRABE, une initiative des étudiants de l'ÉTS, est le maître d'œuvre de plusieurs initiatives d'éducation à la pratique du vélo, notamment le volet mécanique.
- L'ÉTS diffuse de l'information sur la pratique du vélo par l'intermédiaire de ses outils de communication publics.

ENCOURAGEMENT

- L'ÉTS donne accès au système de vélo en libre-service public à ses employés grâce à deux clés multiusagers. De plus, tous les membres de la communauté de l'ÉTS ont droit à un rabais de 20% sur les abonnements annuels à BIXI.
- L'ÉTS a formé un club cycliste.
- L'ÉTS commandite une station BIXI à proximité de son campus.
- L'ÉTS participe à des événements cyclistes ou faisant la promotion du vélo (Festival Go vélo Montréal,
 Défi sans auto solo).



ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE BONS COUPS

ENCADREMENT

- L'ÉTS éduque les usagers sur la façon adéquate de barrer leur vélo.
- Les stationnements pour vélos de l'ÉTS sont sous la surveillance de gardiens de sécurité.

ÉVALUATION ET PLANIFICATION

- Pendant la belle saison du vélo (printemps, été, automne), 14,65% des employés de l'ÉTS se déplacent à vélo vers l'organisation (données 2013).
- L'ÉTS récolte des données sur l'utilisation des installations destinées aux cyclistes.
- L'ÉTS réalise des sondages sur les habitudes de transport des employés et étudiants.
- L'ÉTS a une vision claire : elle met en œuvre le Plan d'action de développement durable 2012-2015 qui découle de la Politique de développement durable.
- L'ÉTS a donné son accord pour qu'un employé de l'organisation fasse la promotion du vélo durant ses heures de travail.



Voici les actions que nous vous recommandons d'accomplir en priorité:

- Éduquez encore davantage les employés et les étudiants afin qu'ils aient les compétences nécessaires pour se mettre en selle.
- Fournissez dans la trousse d'accueil des employés l'information sur les services offerts aux cyclistes et sur les voies cyclables menant à votre organisation.
- Indiquez dans la trousse d'accueil des nouveaux étudiants et sur le site web de l'ÉTS les services offerts aux étudiants qui se déplacent à vélo.
- Augmentez le nombre de stationnements pour vélos disponibles.
- Accordez aux employés qui se déplacent à vélo des incitatifs financiers compensant l'attrait des espaces de stationnements automobiles gratuits, subventionnés ou à faible coût.
- Nommez une personne officiellement responsable de la question vélo.
- Faites une mise à jour du Plan d'action de développement durable et assurez-vous d'effectuer le sondage sur les habitudes de déplacements à intervalles réguliers afin d'avoir des données à jour.



ENVIRONNEMENT

Continuez d'augmenter le nombre de stationnements pour vélos disponibles pour les personnes arrivant à votre organisation à vélo. Près de la moitié des évaluateurs locaux ont mentionné qu'il n'y avait pas suffisamment de stationnements pour vélos à l'ÉTS. Lorsque c'est possible, favorisez les supports de type arceaux, ou encore de type râteliers quand une grande densité est nécessaire et de type poteaux quand l'espace est limité. Les recommandations concernant les ratios de stationnements et la procédure d'installation de trouvent dans le mode d'emploi - stationnements pour vélos.



ÉDUCATION

- Informez vos employés et étudiants sur le partage de la route, la sécurité à vélo, la pratique du véloboulot, que ce soit sous forme de kiosque, de conférence ou d'atelier pratique avec sortie sur route. Les services de police des municipalités offrent souvent gracieusement des ateliers sur la sécurité à vélo, et en ce qui concerne le vélo-boulot, contactez Vélo Québec qui vous guidera vers les ressources de votre région.
- Distribuez de l'information sur le partage de la route, la sécurité à vélo, la pratique du vélo-boulot et les services offerts aux cyclistes de votre organisation, à vos employés et étudiants. Partagez aussi cette information sur vos médias sociaux, sur votre site web et par votre liste de diffusion ou intranet réservé aux employés et étudiants.
 - La SAAQ publie des documents à commander gratuitement par téléphone (1 800 361-7620),
 dont le Guide de sécurité à vélo et le feuillet Pour un meilleur partage de la route.
 - Vélo Québec rend disponible en ligne le guide <u>Se déplacer à vélo en milieu urbain</u>, qui présente des trucs et conseils pour se mettre au vélo-boulot; au besoin, commandez des copies à distribuer par téléphone (1 800 567-8356, poste 504).
- Fournissez dans la trousse d'accueil aux nouveaux employés et étudiants l'information sur les services
 offerts à ceux qui se déplacent à vélo (stationnements, douches, casiers, incitatifs, etc.). Ajouter
 également la <u>carte des voies cyclables</u> de Montréal à cette communication. Vous pourriez intéresser ces
 nouveaux employés et étudiants à emprunter ce mode de transport!
- Tenez les personnes-ressources responsables de la question vélo au courant des meilleures pratiques en allouant un budget à des formations sur le sujet.



ENCOURAGEMENT

- Considérez la possibilité d'instaurer un programme d'incitatif financier pour les employés qui se déplacent à vélo entre le travail et le domicile. Ce peut être une allocation mensuelle sur la base d'un montant fixe pour chaque mois où l'employé s'est déplacé à vélo et la somme totale peut être remise annuellement. Vous pourriez aussi accorder une indemnité kilométrique cycliste (égale à l'indemnité automobile) versée en fonction du nombre de kilomètres effectués à vélo pour les déplacements professionnels ou entre le travail et le domicile, ou les deux. Comme l'ÉTS offre déjà des incitatifs pour encourager le transport en commun, il serait pertinent de faire de même pour encourager les transports actifs également.
- Un programme de retour garanti en taxi en cas d'urgence, sous forme de remboursement d'un maximum de deux ou trois courses vers le domicile par année, par exemple, rassure les employés qui hésitent à se déplacer à vélo au cas où ils seraient appelés pour une urgence familiale, qu'ils seraient malades ou encore que la météo complexifierait leur retour vers la maison. Appliquez également ce programme aux covoitureurs et aux usagers du transport collectif et actif.
- Organisez un événement dans le cadre du Mois du vélo et faites la promotion des activités du Mois du vélo de votre communauté par l'intermédiaire des outils de communication de votre organisation.
 Planifiez votre activité en consultant le Guide pour une activité réussie.
- Accueillez les cyclistes avec un déjeuner lors d'une journée que vous désignez la Journée vélo-boulot.
 Que vous organisiez cette activité dans le cadre du Mois du vélo ou à un autre moment de l'année,
 l'idée est d'inciter des non-initiés à essayer le vélo-boulot le temps d'une journée et de récompenser les gens qui se déplacent déjà vers l'organisation à vélo.
- Incitez la direction à organiser dans le cadre du Mois du vélo une randonnée à vélo.
- Veillez à la promotion des avantages du vélo dans les communications internes de l'organisation afin d'amener les employés, étudiants et clients à emprunter leur vélo pour leurs déplacements. Partagez l'<u>infographique</u> de Vélo Québec.
- Organisez un programme de parrainage entre les cyclistes expérimentés et ceux qui aimeraient se déplacer à vélo une première fois. Une telle initiation motive certains cyclistes novices parce qu'ils peuvent profiter des conseils d'un habitué. Mettez cette initiative en œuvre lors d'une journée ou d'une semaine vélo-boulot, ou bien en continu toute l'année.



ÉVALUATION ET PLANIFICATION

Ressources

- Nommez un coordonnateur vélo ou une personne-ressource responsable de la question vélo qui réfléchira aux besoins des cyclistes dans l'organisation, organisera les activités ou campagnes de promotion et sera disponible si les employés, étudiants et clients veulent exprimer leurs besoins. Il peut s'agir d'une tâche à temps plein ou alors s'ajouter aux dossiers d'un responsable des ressources humaines, du développement durable, de la santé, etc.
- Créez un comité vélo formé d'employés et d'étudiants cyclistes et du responsable vélo pour discuter des freins à la pratique du vélo et des mesures à envisager pour les contrer.

Évaluation

- Fixez un objectif de part modale vélo ambitieux, mais réaliste, de façon à déterminer les étapes à franchir et les ressources nécessaires pour y arriver, à évaluer l'état d'avancement du programme et à célébrer lorsque l'objectif est atteint.
- Recueillez plus fréquemment (annuellement ou aux deux ans) des données sur la pratique du vélo dans l'organisation :
 - o nombre moyen de cyclistes qui se rendent quotidiennement à l'organisation à vélo en vue de connaître les besoins tel le nombre de stationnements pour vélos nécessaires ;
 - o résultats des nouvelles initiatives mises en œuvre (nombre d'employés qui utilisent le stationnement pour vélos, nombre de participants à une conférence, etc.) pour justifier un prochain investissement du même type ;
 - o nombre de kilomètres pédalés afin de les transformer en CO2 épargné, calories dépensées, etc., informations qui peuvent contribuer à vos efforts de promotion au sein de l'organisation;
 - o satisfaction des employés et des étudiants vis-à-vis des mesures offertes pour les cyclistes et freins perçus qui empêchent les non-cyclistes à adopter le vélo comme mode de déplacement vers l'organisation afin de déterminer les actions prioritaires à mettre en oeuvre.



ÉVALUATION ET PLANIFICATION (SUITE)

Planification

- Avant d'entreprendre toutes les actions contenues dans ce rapport, il importe de faire un plan. Cela concrétisera votre vision et clarifiera la direction à prendre.
 - O D'abord, poursuivez les actions qui font de vous une organisation vélosympathique.
 - o Ensuite, fixez-vous un objectif et identifiez les freins à la pratique du vélo grâce à un sondage.
 - Enfin, élaborez un plan vélo qui mettra de l'avant les mesures à prendre pour éliminer ces freins et arriver à l'objectif. Intégrez les recommandations du présent rapport dans ces mesures.
 Priorisez les actions à mener en fonction des freins les plus importants et des ressources disponibles.

Le plan vélo peut s'inscrire dans une démarche plus globale comme votre plan d'action de développement durable ou encore un plan de gestion des déplacements. Concernant ce dernier, le <u>Centre de gestion des déplacements</u> de votre région peut vous accompagner pour doter votre organisation d'un tel plan.

Le site web du Mouvement vélosympathique sera bonifié progressivement dans les prochains mois d'une liste d'idées qui favorisent la pratique du vélo, de références à des ressources qui peuvent vous aider à mettre en œuvre ces actions et de documents présentant les meilleures pratiques pour chacun des 5E. N'hésitez pas à nous faire parvenir les outils que vous avez conçus ou que vous utilisez, car ils pourront certainement aider d'autres organisations. Veuillez les envoyer à l'adresse suivante : mvs@velo.qc.ca.